Autres opérations

Fusions et scissions

GROUPE GORGÉ
SA au capital de 17 424 747 euros
Siège social : 19 Rue du Quatre Septembre 75002 PARIS
348 541 186 RC PARIS
(Société Absorbante)

ECA
SA au capital de 3 989 812,50 euros
Siège social : 262 Rue des Frères Lumière – ZI Toulon 93130 LA GARDE
562 011 528 RCS TOULON
(Société Absorbée)

Aux termes de l'AGE de la Société Absorbante et de l'AGE de la Société Absorbée en date du 30/12/2020, après avoir pris connaissance du projet de traité de fusion prévoyant la transmission universelle du patrimoine de la Société ECA au profit de la Société GROUPE GORGÉ, des rapports du conseil d'administration et des commissaires à la fusion, de la décision de l'Autorité des Marchés Financiers constatant qu'il n'y a pas lieu à offre publique de retrait sur le fondement de l'article 236-6 de son règlement général, les Sociétés Absorbante et Absorbée ont approuvé dans toutes ses dispositions ledit projet de traité de fusion et notamment:

- le rapport d'échange proposé, soit 9 actions de la société Groupe Gorgé contre 5 actions de la société ECA,
- les modalités de remise aux actionnaires de la Société Absorbée des actions de la Société Absorbante et la date à partir de laquelle ces actions donnent droit aux bénéfices,
- l'évaluation à leurs valeurs comptables des actifs et passifs transmis,
- le montant de la prime de fusion, soit 3 234 918,24 et les prélèvements projetés sur cette prime,
- le mode de comptabilisation du mali de fusion de la Société Absorbante qui s'élève à 24 354 693,95 euros.

- En conséquence, il a été décidé d'augmenter le capital social de la Société Absorbante d'un montant de 3 921 904 euros pour le porter de 13 502 843 euros à 17 424 747 euros.

Puis prenant acte des effets de cette fusion, les actionnaires ont ainsi constaté la réalisation définitive de l'opération de fusion, entrainant la dissolution sans liquidation de la Société Absorbée. La Société Absorbée étant dissoute de plein droit, sans liquidation et ce, à l'issue des AGE des sociétés Absorbée et Absorbante, la Société Absorbée sera radiée du RCS de TOULON.
Les statuts de la Société Absorbante ont été modifiés en conséquence.